#### COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JUILLET 2024

# <u>DÉLIBÉRATION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS EN DATE DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le VENDREDI 12 JUILLET à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 05 juillet 2024.

ETAIENT PRESENTS: M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, SUBTIL Vanessa, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

### MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION:

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à M. BOULET Michel.

Mme BOULIER Amélie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

M. DONDAINE Pascal a donné procuration à M. HERNOUT Serge.

Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à Mme CROWYN Véronique.

Secrétaire de séance : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 20h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET: RD 157/157<sup>E</sup>3 - AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE - ECLAIRAGE PUBLIC - PRISE DE POSSESSION DES OUVRAGES, L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CONSOMMATION ENERGETIQUE, AINSI QUE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DE L'AMENAGEMENT REALISE AVEC LE DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

2024-07-N°5

Dans le cadre des travaux d'éclairage public du projet repris *EN ANNEXE*, réalisés par le Département du Pas-de-Calais, la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS doit prendre possession des ouvrages, l'entretien, la maintenance et la prise en charge des frais de consommation énergétique de l'aménagement du giratoire réalisé au niveau de la RD 157 / 157<sup>E</sup>3, ainsi que l'entretien des espaces verts.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

<u>ARTICLE UNIQUE</u> - **D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE** à la prise de possession des ouvrages d'éclairage public, l'entretien, la maintenance et la prise en charge des frais de consommation énergétique de l'aménagement du giratoire réalisé au niveau de la RD 157 / 157<sup>E</sup>3, ainsi que l'entretien des espaces verts.

Pour extrait conforme

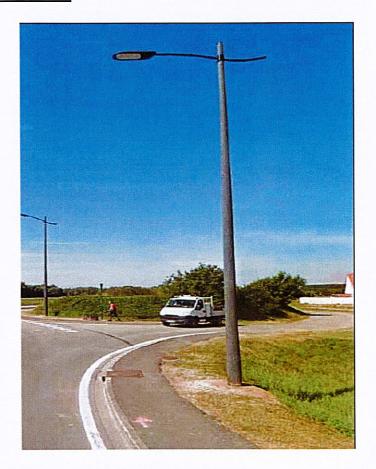
Accusé de réception en préfecture 062-216200147-20240712-2024-07-5-DE Date de télétransmission : 16/07/2024 Date de réception préfecture : 16/07/2024



Commune d'AIRE sur la LYS RD 157/157<sup>E</sup>3 Aménagement d'un Giratoire Eclairage Public



#### Matériel Mis en œuvre



13 points lumineux Mât béton cylindro-conique Hauteur de feux de 8.00 m Eclairage Led avec variation d'intensité Puissance de 74 w / point lumineux

## Coût Energétique

- Abonnement annuel: 151 €

- Consommation

 $13 \text{ uns } \times 74 \text{ w} \times 8 \text{ h/j} = 2 \times 809 \times 9040 \text{ w}$  annuel soit  $2 \times 810 \text{ Kw/h}$ 

Prix Kw/h 0.25 € : 2 810 x 0.25 = 702.50 €/an

Taxes et contributions diverses : estimées à ≈ 200 €/an

Soit un total annuel estimé à 1 053.50 €/ an arrondi à 1 100 €/an